
Programme de Formation

Formation spécifique destinée aux personnes
appliquant des procédures expérimentales sur modèle
rongeur



Organisation

Durée : 45 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation réglementaire au titre de l'article R.214-114 du Code rural et de l'arrêté du 1er février 2013 relatif à l'acquisition et à la validation des compétences en expérimentation animale s'adresse aux technicien.ne.s, ingénieur.e.s et étudiant.e.s participant directement à des procédures expérimentales sur les modèles rongeurs, sous la direction d'une personne titulaire de la formation concepteur.



Objectifs pédagogiques

Objectif de la formation :

- Acquérir la qualification obligatoire de personnel appliquant des procédures expérimentales et des projets sur les espèces rongeurs (rats et souris).

Objectifs pédagogiques :

- Connaître et assimiler le cadre réglementaire relatif à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques
- Appréhender les fondements de l'éthique animale
- Acquérir les connaissances de bases sur les modèles rongeurs
- Connaître les notions techniques de base nécessaires pour mettre en œuvre dans les meilleures conditions les procédures expérimentales : anesthésie, analgésie, euthanasie, gestes invasifs, observations des animaux et mise en œuvre des points limites
- Acquérir les outils méthodologiques pour optimiser la réalisation des procédures expérimentales réalisées sur des modèles animaux.



Description

Les thématiques réglementaires abordées sont les suivantes :

- Réglementation des animaux utilisés à des fins scientifiques
- Ethique et bien-être animal
- Modèles animaux : principalement rongeurs (rats et souris) ainsi qu'une ouverture à d'autres modèles



- Soins apportés aux animaux
- Réalisation de procédures expérimentales

Scénario :

La formation débute par la présentation du cadre réglementaire et des fondements de l'éthique animale. Sont présentées ensuite les connaissances de bases sur les rongeurs puis les notions techniques de base et les outils méthodologiques nécessaires pour réaliser dans les meilleures conditions les procédures expérimentales sur des modèles rongeurs. Un examen écrit d'une heure trente et une séance de travaux pratiques de quatre heures concluent la formation.



Prérequis

Toute personne utilisant des modèles rongeurs à des fins scientifiques.



Moyens et supports pédagogiques

Les supports de cours dématérialisés seront fournis aux participant.e.s.

EQUIPEMENT : Les salles de cours sont équipées de vidéoprojecteurs. Les salles de travaux pratiques disposent de l'ensemble des protections individuelles, matériels et équipements nécessaires.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les acquis de la formation seront mesurés à la fin de la formation par un questionnaire validé par la CNEA. La validation du contrôle des connaissances est nécessaire pour valider la formation (ainsi que la présence à l'ensemble des cours théoriques et des travaux pratiques).

Attestation de présence et attestation de réussite du contrôle des acquis de connaissances (>98 % de réussite ces 3 dernières années).



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.